

# 12.000 ENFANTS ont un parent en prison

► Les initiatives permettant de faire vivre le lien familial sont trop peu nombreuses

► En Belgique, 12.000 enfants ont un parent derrière les barreaux. Et un enfant sur deux ne se rend jamais en prison. En cause : le travail, les obligations de la vie quotidienne, les conflits entre parents, le manque de temps, l'isolement géographique des établissements

pénitentiaires... Mais pas que.

*"Le système pénitentiaire exclut complètement les familles. Personne ne leur explique comment envoyer de l'argent de poche pour qu'un fils puisse s'acheter quelque chose à manger, autre que des pommes de terre et du fromage, ou des timbres pour écrire des lettres, ou un cadeau pour son anniversaire. Il n'y a pas de mode d'emploi",* déplore Sandrine Rousseau, coordinatrice des Journées nationales de la prison, qui débute aujourd'hui jusqu'au

28 novembre. Cette année, le thème - choisi par des détenus belges - porte sur leur famille. *"Beaucoup en ont marre d'être les seuls de qui on parle. Une incarcération n'est pas uniquement difficile pour la personne incarcérée. Pourtant, on parle très peu des familles des principaux concernés, qui sont en première ligne."*

Sarah Freres

□ Plus d'infos : <http://www.jnp-ndg.be/index.php/en/>

## "On ne peut pas s'attacher AUX ENFANTS"

► Cette année, 35 % des enfants concernés ont pu voir leur papa ou leur maman grâce à la Croix-Rouge. *La DH* a suivi une équipe

► Comme un mercredi sur deux, Déborah (8 ans) et Jonathan (qui fête son dixième anniversaire dans deux jours) s'apprêtent à rendre visite à leur papa, incarcéré à la prison de Saint-Gilles depuis 11 mois. Deux bénévoles de la Croix-Rouge, Gianni et Marie-Thérèse - que tout le monde surnomme *Marithé* - sont venus les chercher à leur domicile, à Tournai.

Jusqu'en mars dernier, leur maman les emmenait dans cet établissement pénitentiaire en transports en commun. *"Le trajet est long et fatigant pour les enfants. Nous prenions le train, puis le tram, puis on marchait. Leur papa avait demandé à les voir quatre fois par mois. Mais entre le ménage, ma formation, les courses... Ce n'était pas facile pour moi, tant au niveau économique que de l'organisation. Quand la psychologue de la prison m'a parlé*

*du projet de la Croix-Rouge, j'ai pris contact avec eux",* explique Dorina, aujourd'hui divorcée.

Sur les coups de 13 h 45, la petite famille quitte son appartement, qui borde l'Escaut. *"Le milieu carcéral est régi par de nombreuses normes et horaires. On n'entre pas dedans comme dans un moulin : l'heure, c'est l'heure",* glisse Marithé, impliquée dans le projet Itinérances depuis janvier. C'est la première fois qu'elle rencontre Déborah et Jonathan.

**LE BINÔME** accompagnant les enfants n'est pas toujours le même. Gianni, qui travaillait comme éducateur avec des adultes souffrant d'un handicap

mental, a décidé de devenir volontaire lorsqu'il a pris sa pré-pension. *"Je me demandais ce que j'allais faire de mon temps... Ce projet, c'est quelque chose qui demande du courage et du temps libre. Ce n'est pas un milieu agréable. Une prison reste un endroit où on est privé de liberté. Certains enfants y vont avec les pieds de plomb, d'autres avec le sourire. Ce n'est pas facile d'avoir un parent là-bas. Bien souvent, ils n'osent pas dire que 'papa est en prison'. Ils sont gênés ou ont peur d'être jugés."*

Ce mercredi, Dorina est libre l'après-midi. Elle a décidé d'accompagner ses enfants. Ses relations avec son ex-mari étant compliquées, elle les attend à l'extérieur avec les bénévoles. *"Selon le juge, je n'étais pas obli-*

*gée de les y emmener. Mais c'est leur papa. C'est important. Quand je peux venir, je viens. Ce n'est jamais une journée facile pour eux.*

*J'aime être là pour leur apporter du soutien. Quand je leur ai annoncé qu'on devrait aller voir papa là-bas, ils m'ont regardée avec des grands yeux. Ils n'avaient jamais vu, même de l'extérieur, une prison de leur vie."*

Il est rare que la maman participe, expliquent les deux bénévoles, qui ont une obligation tacite de ne pas s'attacher aux enfants.

Cette attitude, qui n'est pas toujours facile à adopter, est nécessaire pour ne pas perturber

l'équilibre de la famille. "Nous ne sommes ni des assistants sociaux ni des psychologues. Nous sommes des accompagnants. On va les chercher, on les conduit et on les ramène. Même si ça me fait parfois bouillonner, ce qui se passe derrière la porte ne me regarde pas", estime Gianni. "Tout ce qu'on doit et peut faire, c'est être à l'écoute des enfants. Rester impartiaux. Ne jamais juger. On doit être

*nos propres gendarmes pour ne pas s'attacher, pour ne pas devenir des mamy-gâteaux."*

QUELQUES MINUTES avant l'ouverture des portes, Déborah et Jonathan ont l'air renfermé et timide. Ils sortiront

deux heures plus tard, affichant un large sourire. "On a joué à Uno !", s'écrie la petite Déborah. Alors qu'on lui annonce qu'une fête sera organisée pour son anniversaire et que saint Nicolas viendra la semaine d'après, son grand frère court dans les bras de Dorina. Quelques instants plus tard, le groupe retourne vers la voiture de Gianni. "Je pense que quand on a du temps... autant ne pas se tourner les pouces et aider les autres !", s'exclame Marithé. "Ce qu'on y gagne ? Le sourire des enfants."

S. F.

## La Croix-Rouge en manque de bénévoles

*"Il y a des enfants à Froidchapelle, Mornigny, Comines, Mouscron qu'on n'arrive pas à placer", déplore Antoine, chargé du projet itinérances pour la provin-*

ce du Hainaut. La Croix-Rouge cherche des bénévoles pour les provinces de Liège et du Hainaut. Les visites sont généralement organisées le mercredi après-midi ou les week-ends, quand les enfants n'ont pas école.

Tous les bénévoles sont formés pour mener leur mission à bien. Spécificités

du volontariat en milieu pénitentiaire, organisation de l'accompagnement, communication avec l'enfant, etc. Des réunions sont également organisées plusieurs fois par an afin que ceux-ci puissent raconter leur expérience, émettre des idées ou exprimer leurs inquiétudes.

S. F.

### EN BREF

#### ■ JUSTICE > BELGIQUE

### Baisse du nombre d'internés dans les prisons

Le nombre d'internés qui se retrouvent détenus en prison a fortement baissé durant les dernières années. Ces internés sont des personnes souffrant de maladies mentales et qui ont été déclarées irresponsables des actes via lesquels elles ont enfreint la loi. Fin 2014, la Belgique comptait 1.096 internés dans ses établissements pénitentiaires, un chiffre descendu à 650 actuellement.

#### ■ ROULAGE > BRUXELLES

### La circulation perturbée lundi et mardi sur le ring extérieur

Les marquages au sol de la zone de jonction entre le ring extérieur et la E40 à Zellik (Brabant flamand) seront adaptés lundi et mardi prochains. L'opération aura lieu ces deux jours entre 9 h et 15 h. Elle provoquera de gros embarras de circulation, prévoit le centre flamand du trafic.